# Un Angevin martyrise deux enfants : 4 ans de prison ferme

02/09/2010 à 12h16

**Malgré son refus d'être extrait de la maison d'arrêt d'Angers, cet après-midi, les magistrats l'ont jugé et condamné. Le prévenu, 35 ans, avait violenté un bébé de 18 mois et sa soeur de 3 ans, durant le week-end du 28 juin 2009, à Angers.**

Parce que les petits faisaient du bruit ou pleuraient, **Sabri Jelaiel, 16 fois condamné**, s'en était pris d'abord à la petite fille de la soeur de son ex-compagne. «**Il lui a explosé la tête contre le mur**, relate Me Goeffrey Le Taillander, avocat du Conseil général, représentant les intérêts des enfants. **Résultat: traumatisme crânien et les tympans perforés**.»

Plus insupportable encore, alors que la mère se rendait aux Urgences avec sa fille, elle laissait alors son bébé de 18 mois, le petit frère, en présence de Sabri Jelaiel. «De l'inconscience totale, poursuit l'avocat. **On retrouvera le petit graçon avec sept fractures.**» Après plus deux heures de procès, les juges ont condamné Sabri Jelaiel à cinq ans d'emprisonnement dont un avec sursis, et la jeune mère, poursuivie pour non-dénonciation de mauvais traitements, à douze mois avec sursis.

Ouest France